

Ecole Primaire *La Rose des Vents*

📁 Saint Rô - 38510 Courtenay

☎ 04-74-80-80-33 📧 ce.0380394x@ac-grenoble.fr

Compte-rendu du conseil d'école n°1

Mardi 12 novembre 2024

Ordre du jour

1/ Le fonctionnement de l'école

- Présentation des membres du conseil et rappel des règles de fonctionnement
- Bilan de rentrée
- Vote du règlement intérieur de l'école
- Sécurité : exercices incendie et PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité)

2/ Pédagogie

- fonctionnement pédagogique
- le CME
- les projets de l'année

3/ Les partenaires

- Le RASED
- Le sou des écoles
- les bibliothécaires
- La mairie

1/ Le fonctionnement de l'école

- Présentation des membres du conseil

Parents élus : Mathieu Gozzi, Leah Dechelette, Sandrine Vuillermet, Aline Ros, Coralie Debin, Julien Doutaz, Aurélie Gatt

Mairie : Stéphane Lefèvre, Séverine Barbut

Enseignants : Roselyne Manouvier, Julia Mazzilli, Anne Bernard, Nathalie Belcastro, Damien Bel, Perrine Pijolat, Emilie Boissonier

DDEN : Monique Cebenka et Marcel Feuillet

RASED : Martine Ravet et Béatrice Ruiz

IEN : Baptiste Caroff

Membres excusés : Baptiste Caroff, Martine Ravet, Béatrice Ruiz, Sandrine Vuillermet, Aurélie Gatt

- Rappel des règles de fonctionnement du Conseil d'école

Le conseil d'école est composé de l'équipe enseignante, des représentants des parents, des représentants de la mairie, et d'un DDEN (Délégué départemental de l'éducation nationale). Le DDEN a pour rôle de défendre l'école publique et de jouer un rôle de médiateur lorsqu'il y a des problèmes au sein du conseil d'école.

Le conseil d'école ne traite pas des cas individuels des élèves, mais du fonctionnement général de l'école.

- Résultat des élections des représentations de parents d'élèves :

1 liste avec 7 candidats (5 titulaires et 2 suppléants)

186 inscrits sur les listes

101 suffrages exprimés sur 122 votants (donc 21 bulletins blancs ou nuls)

Taux de participation : 66 %

Parents titulaires élus : Mathieu Gozzi, Leah Dechelette, Sandrine Vuillermet, Aline Ros, Coralie Debin

Parents suppléants élus : Julien Doutaz, Aurélie Gatt

Pour les contacter :

Parents délégués	Téléphone	Mail
GOZZI Mathieu	06 11 42 03 52	math56g@yahoo.fr
DECHELETTE Leah	06 24 65 26 73	contact@leah-d.fr
VUILLERMET Sandrine	06 32 30 52 95	vuillermetsandrine@gmail.com
ROS Aline	06 08 60 98 58	aline.caillat@hotmail.fr
DEBIN Coralie	06 03 32 68 22	kalie38@hotmail.fr
DOUTAZ Julien	07 70 78 59 35	julien.doutaz@gmail.com
GATT Aurélie	06 28 76 17 54	hazard.aurelie54@gmail.com

- Bilan de rentrée

Classes	Enseignants	Effectifs
PS- MS	Roselyne Manouvrier Julia Mazzilli (<i>le jeudi</i>)	31 (16 PS et 15 MS)
GS-CP	Anne Bernard	23 (15 GS et 8 CP)
CP-CE1	Nathalie Belcastro	23 (11 CP et 12 CE1)
CE2-CM1	Damien Bel	25 (15 CE2 et 10 CM1)
CM1-CM2	Perrine Pijolat Julia Mazzilli (<i>le mardi</i>)	25 (8 CM1 et 17 CM2)
	Emilie Boissonnier (<i>titulaire remplaçante</i>)	

Soit au total 127 élèves répartis sur 5 classes.

Afin de préparer au mieux la rentrée 2025, une prévision d'effectifs a été faite début novembre.

Futures petites sections : 11 élèves de prévus pour 17 CM2 sortants

- Vote du règlement intérieur de l'école et du règlement de la cour.

Le règlement intérieur est en conformité avec le règlement départemental des écoles maternelles et élémentaires de l'Isère de 2014.

Rappel des règles du vote :

Lors d'un vote en conseil d'école, chaque membre de droit a une voix délibérative à savoir :

La directrice : 1 voix

Les enseignants : 1 voix par enseignant

Les parents délégués titulaires : 1 voix par parents.

Le Maire : 1 voix

Le conseiller municipal ou l'adjoint : 1 voix

Le DDEN : 1 voix

Le RASED : 1 voix

L'IEN : 1 voix

Une fois voté, le règlement intérieur sera envoyé par mail à chaque famille et affiché à l'école. Ce règlement devra être respecté par tous.

Vote du règlement intérieur :

Nombre de votants : 14 Nombre de votes pour : 14 contre : 0 abstention : 0

- Sécurité : exercices incendie et PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité)

LE PPMS:

Depuis plusieurs années, nous avons mis en place des consignes de mise en sûreté en cas d'incident nucléaire ou chimique. Des exercices d'entraînements sont effectués chaque année. Un exercice sera effectué prochainement.

En cas de réel souci, il est rappelé que les parents ne doivent en aucun cas venir chercher leur enfant à l'école. Vous saurez que le PPMS a été déclenché en entendant la sirène (voir les consignes suivantes de l'éducation nationale).

Nous devons également réaliser un exercice intrusion. Dans ce cas, deux solutions sont envisageables:

- l'évacuation

- ou s'enfermer dans les classes et s'y cacher.

Dans les deux cas, l'exercice se fait comme un jeu avec les élèves de maternelle qui sont invités à se cacher.

L'exercice intrusion a été effectué ce matin dans l'école. Les élèves se sont cachés dans l'école.

Exercices Incendie: 3 exercices sont prévus cette année sur le temps scolaire.

Le premier exercice a eu lieu le vendredi 11 octobre. L'évacuation s'est déroulée sans aucun problème en 2 minutes 43 secondes

Un autre exercice inopiné aura lieu en mars et le dernier exercice aura lieu en juin sur le temps de sieste.

2/ Pédagogie

- fonctionnement pédagogique

Des évaluations nationales ont été réalisées pour les élèves du CP au CM2. Des rendez-vous individuels ont été proposés aux familles pour faire le bilan de ces évaluations. Les autres évaluations sont menées de façon continue dans toutes les classes.

Les carnets de suivi sont présentés aux familles en février pour les maternelles.

Activités Pédagogiques Complémentaires: (APC)

Les APC ont lieu du CE1 au CM2: les lundis, jeudis, et vendredis de 11h30 à 12h00 par groupe de 2 à 4 élèves.

en CP et en maternelle : les lundis, jeudis, et vendredis de 12h50 à 13h20 par groupe de 2 à 4 élèves.

- projet en lien avec le projet d'école

Des actions sont menées chaque année pour atteindre les objectifs fixés par le projet d'école.

Voici quelques-unes de ces actions qui ont été mises en place.

- l'an dernier, l'accent avait été mis sur un projet grandeur et mesure

Cette année, l'accent est mis sur le français et en particulier l'oral et la production d'écrits grâce au projet journal télévisé.

- dans le cadre du parcours artistique et culturel, chaque année, tous les élèves de l'école étudient 5 même œuvres ou artistes. Cette année, le parcours sera sur la calligraphie, Charlie Chaplin, Antoni Gaudi, le lac des cygnes et les oiseaux de Braque.

- Le CME(Conseil municipal des enfants) :

La campagne électorale a commencé. De nombreux candidats se sont présentés. Les élections ont lieu le jeudi 28 novembre.

- les différents projets de l'année

Projet journal télévisé

Dans le cadre du projet "Notre école faisons-là ensemble", nous avons obtenu le financement pour du matériel permettant de réaliser des journaux télévisés, mais également pour participer à une semaine "classe découverte à l'école" avec l'équipe d'ABC Caméra.

Pendant la semaine du 14 au 18 octobre, les élèves de CE2-CM1 et de CM1-CM2 ont bénéficié de l'intervention d'ABC Caméra et de ses trois intervenants, Nicolas, Grégory et Emmanuel. Avec eux, ils ont appris à utiliser du matériel pour monter une équipe de tournage. Ils ont ainsi réalisé un reportage sur Roger Ducarroz, le forgeron du village, et Josselyn Dubost, agriculteur de Courtenay. Ils ont également interviewé des passants dans la rue en leur posant des questions sur l'agriculture ou le métier de forgeron.

Grâce à ABC Caméra, un premier journal télévisé a été réalisé par les élèves.

Par la suite, grâce à notre propre matériel, nous souhaitons réaliser d'autres journaux télévisés impliquant cette fois toute l'école. Toutefois, les équipes de tournage resteront les deux classes de grands pour le moment.

Sortie d'automne pour les PS-MS : Les élèves de PS-MS ont réalisé leur sortie d'automne le mardi 1 octobre. Ils ont chaussé leurs bottes et sont partis à la recherche des trésors de l'automne.

Sortie ENS (Espace Sensible Naturel) :

La première sortie dans le cadre du projet ENS financé par le département a eu lieu le jeudi 6 octobre à l'étang de Mépieu pour les élèves de GS à CM2.

Les élèves ont pu observer des oiseaux dans le cadre de la réserve naturelle de l'étang avec les intervenants Damien Perin et Christel Platel.

D'autres sorties sur d'autres sites auront lieu dans l'année.

Classe de découverte à Lus-La-Croix-Haute:

Les élèves de la classe de CM1-CM2 iront à Lus-La-Croix-Haute du 10 au 13 juin. Cette classe verte est co-financée par le Sou des écoles, la mairie et les familles. Des actions seront également menées par les élèves pour financer une partie de leur classe verte.

Projets en lien avec la Communauté de Commune

Piscine : Les CP, CE1, CE2 et CM1 (de la classe de Mr Bel) vont à la piscine de novembre à décembre les mardis et vendredis après-midis. (Financement par la CCBD et par la mairie)

Musique : Les classes de CP-CE1, CE2-CM1 et CM1-CM2 ont des séances de musique financées par la CCBD de décembre à mars.

Quant aux classes de PS-MS et GS-CP, elles bénéficieront en fin d'année d'un spectacle "La p'tite tournée" présenté par les intervenants musique.

Spectacle de Noël : un spectacle de Noël va être proposé aux élèves le lundi 16 décembre (co-financé par le Sou des écoles et la coopérative scolaire).

3/ Les partenaires

- le RASED

1. Qu'est-ce que le RASED?

Sur votre école, le RASED se compose d'un maître E (Mme RUIZ Béatrice) et d'une psychologue (Mme RAVET Martine).

R.A.S.E.D = Réseau d'AideS aux Enfants en Difficultés: les personnels des RASED apportent **l'appui de leurs compétences aux équipes pédagogiques des écoles**. Ils les aident à analyser les situations, à reconnaître et prendre en compte les besoins des élèves et à construire des réponses adaptées.

2. Fonctionnement du RASED

Le RASED travaille sur 15 communes soit 17 écoles, soit environ 1800 élèves.

Il travaille potentiellement sur toutes les écoles, pour tous les niveaux.

La maîtresse E intervient à la demande des enseignants.

La psychologue intervient à la demande des parents (04 74 88 48 87 et rased-montalieu@ac-grenoble.fr) ou des enseignants mais seulement avec l'autorisation des parents.

La maîtresse E travaille autour des difficultés scolaires graves et/ou persistantes en remédiation et en prévention.

Ces aides concernent les élèves qui ont des **difficultés pour comprendre et apprendre dans le cadre des activités scolaires**.

Elle travaille en petits groupes, dans ou hors de la classe sur le temps scolaire.
Son intervention a pour objectifs de prévenir et de repérer les difficultés et d'aider les élèves à prendre conscience et maîtriser des attitudes et des méthodes de travail.

La psychologue travaille sur les difficultés intellectuelles et cognitives, les troubles du comportement et les difficultés de la vie (deuil, séparation, déménagement).

Elle peut recevoir les familles à son bureau à l'école de Montalieu-Vercieu soit sur le temps scolaire soit hors temps scolaire.

À partir de l'analyse de la situation particulière d'un enfant, en liaison étroite avec la famille et les enseignants, elle recherche des **solutions adaptées au sein de l'école ou à l'extérieur**.

Budget: toutes les communes versent une part à la mairie de Montalieu en fonction du nombre d'élèves scolarisés.

- Le sou des écoles

Les projets prévus par l'équipe enseignante sont essentiellement financés par le Sou des écoles à savoir:

- la classe de découverte de la classe des CM1-CM2
- les sorties des quatre autres classes
- le spectacle de Noël

Merci au sou des écoles pour leur investissement tout au long de l'année qui permet aux élèves de l'école de bénéficier d'animations et de sorties gratuites.

Le Sou des écoles a besoin de parents bénévoles pour les aider dans ses actions. N'hésitez pas à les contacter pour plus de renseignements.

- les bibliothécaires

- Tous les enfants peuvent régulièrement emprunter des livres à la bibliothèque de l'école grâce à l'intervention d'adultes bénévoles: les élémentaires 1 fois/mois et les maternelles 2 fois/mois + lecture d'albums dans les 2 classes maternelles. Un grand merci à Hélène Sirioud et son assistante Marie-José Huort pour leur aide.

- La mairie

L'équipe enseignante remercie la mairie et ses employés municipaux pour les travaux effectués cet été et depuis le début d'année. Nous remercions également la mairie pour son aide financière pour la classe de découverte et l'avance des fonds pour le projet journal télévisé.

-Questions des parents :

Est-il possible de racheter un babyfoot pour la garderie ? L'idée va être débattue par les futurs conseillers municipaux.

Peut-on envisager un système de Doggy bag quand on déinscrit au dernier moment son enfant de la cantine ? Réponse de la mairie : oui, c'est envisageable en apportant son tupperware et en prévenant les dames de la cantine.

Est-il prévu des formations régulières des enseignants pour la scolarisation des enfants porteurs de handicap ? Non, il n'y a pas de formations régulières. Quelques formations ponctuelles et beaucoup d'autoformation.

Dates des prochains conseils d'école :

- lundi 17 mars à 17h
- mardi 3 juin à 17h